

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 2 septembre 2014 à 20 h  
4750, avenue Henri-Julien**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur le maire Luc Ferrandez, maire d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Alex Norris, conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Richard Ryan, conseiller de la ville  
Madame la conseillère Christine Gosselin, maire suppléant  
Madame la conseillère Marie Plourde, conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Louise Mainville, conseillère de la ville  
Madame la conseillère Marianne Giguère, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Isabelle Cadrin, directrice d'arrondissement  
Me Claude Groulx, secrétaire d'arrondissement  
Monsieur Claude Côté, directeur des Services administratifs/des Relations avec  
les citoyens/des Communications et du Greffe  
Monsieur Guy Ouellet, directeur du Développement du territoire

---

**10.01 - Ouverture de la séance.**

Le secrétaire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 20 h.

La séance extraordinaire portant sur le PTI est suspendue à 20 h 01 pour permettre au conseil de continuer et terminer la séance ordinaire qui avait débuté à 19 h.

---

La séance extraordinaire est reprise à 21 h 10 suite à la suspension de 20 h 01.

**CA14 25 0370**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 septembre 2014 à 20 h, et portant sur le PTI.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 septembre 2014 et portant sur le PTI.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

---

**10.03 - Période de questions et requêtes du public.**

Des personnes présentes sont entendues par les membres du conseil.

---

**10.04- Période de questions des membres du conseil.**

Aucun élu ne se fait entendre.

---

**CA14 25 0371**

**Adoption de la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2015, 2016 et 2017.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

D'approuver la liste de projets jointe au sommaire décisionnel qui constitue le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2015, 2016 et 2017.

De transmettre les prévisions budgétaires conformément à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4).

D'autoriser le lancement des appels d'offres pour lesdits projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1140311001

---

**CA14 25 0372**

**Levée de la séance.**

Il est proposé par le maire Luc Ferrandez

appuyé par la conseillère Christine Gosselin

et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 septembre 2014 et portant sur le PTI. Il est 21 h 27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Luc Ferrandez  
maire d'arrondissement

---

Me Claude Groulx  
secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 octobre 2014.